

1. *Débitrice*: **Lightning instrumentation SA**, avenue des Boveresses 50, 1010 **Lausanne**

2. *Remarques*: A vous, tous tiers intéressés.

Par décision du 19 septembre 2002, communiquée le 16 octobre 2002, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne accorde à la société Lightning instrumentation SA, un sursis concordataire d'une durée de six mois, soit jusqu'au 31 mars 2003 et désigne en qualité de commissaire au sursis M. Ernest Cardis, de la Fiduciaire BFB Fidam, avenue Jomini 8, 1000 Lausanne 9. L'audience de reprise de cause est fixée au jeudi 27 mars 2003, à 10h.30.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne

(00702228)